s'est agi d'une affaire lucrative pour qui que ce soit. Tous les intéressés souhaitaient ... Je n'ai aucune objection à vous le dire ... Puis-je vous parler sans que mes paroles soient versées au compte rendu?

Le président: Je ne le crois pas.

Le TÉMOIN: Est-ce que mes remarques pourraient rester entre nous?

Le PRÉSIDENT: Non.

Le TÉMOIN: Très bien. Il y a toutes sortes d'implications dans cette affaire.

M. Macnaughton:

D. De toute façon, il en aurait résulté un don pour le Canada après un certain temps?—R. C'est ce à quoi j'ai pensé lors de la création, l'an dernier, du Conseil des Arts du Canada. De fortes sommes ont été données à l'Université Columbia en particulier. Je croyais donc que, lorsque l'immeuble serait fini et loué, je pourrais voir les promoteurs de l'entreprise et discuter l'affaire avec eux, en vue d'offrir une source de revenu permanent ou d'autres avantages à une université de New York. En 62 ans, le Centre Rockefeller sera la propriété de l'Université Columbia. J'espérais que l'une de nos universités pourrait être pareillement dotée. Peut-être cela devrait-il aller à London.

M. McCleave:

- D. Une autre offre n'a-t-elle pas été faite après cela, en juin?—R. Pardon?
- D. N'avez-vous pas établi votre caisse de fiducie pour venir en aide aux universités?—R. Cela n'était pas officiel, c'était mon intention. Je peux vous dire maintenant que personne ne veut d'argent de cette source.

M. Cardin:

D. M. Lawson pourrait-il nous dire si une copie de la lettre qu'il a reçue du Musée d'art a été envoyée à quelque ministère du gouvernement?—R. A vrai dire, je l'ignore. La compagnie originale a téléphoné et elle m'a dit avoir reçu la lettre en question. Je lui ai demandé de l'envoyer à M. Carswell. Je vous en ai donné lecture il y a quelques minutes, et je l'ai remise à quelqu'un ici

M. SMITH (Calgary-Sud): J'allais proposer, monsieur le président, s'il n'y a pas d'autres questions...

Le président: Mais il y en a!

M. Garland:

D. Plus tôt, M. Walker a fortement insisté sur le fait que la perte de la vue des fleurs du jardin était une raison suffisante pour que le gouvernement du Canada se retire. Il me semble que cette raison n'est pas suffisante pour que le gouvernement retire son appui à l'entreprise.

Cela dit, permettez que je demande au témoin si nous ne pouvons pas raisonnablement présumer qu'on a invoqué la question du mur comme prétexte pour se retirer de l'entreprise?—R. Permettez-moi de vous dire que, par le passé, j'ai connu des gens qui voulaient se retirer d'une entreprise et qui donnaient pour le faire des douzaines de raisons dont aucune ordinairement n'était suffisante par elle-même. Quand on veut se retirer d'une entreprise, on a toujours beaucoup de prétextes à invoquer. Voilà ce que je pense au sujet de la lettre en question.

M. Macnaughton:

D. Les fonctionnaires du gouvernement diffèrent des autres employés parce qu'il leur faut des fenêtres sur quatre côtés plutôt que sur deux côtés afin d'avoir suffisamment de lumière.—R. J'ai fait le tour de beaucoup d'immeubles